Allemagne : Les “harraga” algériens vivent le calvaire

05/06/2016 à 3h51

L’année dernière, quelque 26.000 personnes en provenance du Maghreb sont rentrées illégalement en Allemagne, selon des statistiques fournies par l’Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF). Ce chiffre représente moins de 1% des demandeurs d’asile. Leur retour au pays est un casse-tête pour les autorités allemandes, car souvent ils ne disposent pas de papiers d’identité fiables.

Ils nous ont réveillés en catastrophe. Bruits et aboiements de chiens. Le quartier était encerclé par des policiers suréquipés, un véritable commando à l’assaut de notre squat. Certains ont été arrêtés, d’autres ont réussi à prendre la poudre d’escampette», se souvient Ahmed, 24 ans, originaire de Aïn Defla, les yeux humides, visiblement encore traumatisé par ce qu’il a vécu au lendemain des fameuses «agressions sexuelles» de Cologne, la nuit de la Saint-Sylvestre. «*Je regrette le jour où j’ai fait mon passeport*», soupire-t-il.

Depuis cette nuit cauchemardesque, les harraga algériens vivent le calvaire en Allemagne et les représailles ne se sont pas fait attendre. Ainsi, le Bundestag (Parlement allemand), sur proposition du gouvernement d’Angela Merkel, a décidé, le 13 mai dernier, de placer les trois pays du Maghreb, l’Algérie, la Tunisie et le Maroc, sur sa liste des pays «sûrs».

Cette décision si elle venait à se confirmer cette semaine par le Bundesrat (Conseil fédéral), amoindrirait les chances des ressortissants maghrébins d’obtenir l’asile politique en Allemagne. «C’est un vendredi noir pour le droit d’asile en

Allemagne. Ce projet de loi est une entrave supplémentaire au droit d'asile», a déclaré Andrej Hunko, membre du parti de gauche Die Linke. Son mouvement compte ainsi bloquer cette décision.

L'année dernière, ce sont quelque 26.000 personnes, en provenance du Maghreb, qui sont rentrées illégalement en Allemagne, selon des statistiques fournies par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF). Elles représentent moins de 1% des demandeurs d'asile, mais leur retour au pays est un casse-tête pour les autorités allemandes, car souvent elles ne disposent pas de papiers d'identité fiables. Le placement des trois pays du Maghreb sur la liste des pays sûrs a pour objectif de faciliter l'expulsion des migrants maghrébins.

Un accord a été même signé par le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maiziere, lors de sa tournée maghrébine, fin février dernier, avec ses homologues maghrébins. Cette mesure est intervenue en représailles aux «agressions sexuelles» survenues la nuit du Nouvel an à Köln (Cologne) et dont les auteurs présumés étaient, selon la police, en majorité originaires des pays du Maghreb. […]

El Watan

Merci à **fran95_5**